

Hauts-de-France, Nord
Bavinchove
16 place de l' Église

École maternelle de Bavinchove

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005920
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Cassel
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école maternelle
Précision sur la dénomination : ancienne école de filles
Appellation : École maternelle du Val de la Peene

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2025, A, 179, 180

Historique

L'école maternelle de Bavinchove trouve ses origines dans la construction de l'école de filles à la fin du XIX^e siècle. En 1880, la commune engage la réalisation d'un établissement scolaire destiné aux jeunes filles, avec un coût initial de 13#557 francs. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte départemental Van Den Bulcke, tandis que les travaux sont exécutés par Jean-Claude Moisson, entrepreneur à Cassel. La réception de l'ouvrage intervient en 1882, marquant l'achèvement de cette construction conforme aux standards scolaires et hygiénistes de l'époque (AD Nord : 2 O 54/27). L'édifice est construit avec des matériaux soigneusement sélectionnés. Les marches, seuils et appuis de fenêtres sont en pierre bleue de Soignies, tandis que des pierres de Tournai sont utilisées pour les marches de cave, les pierres de vidange, ainsi que pour la citerne et l'évier. Le pavage des trottoirs est réalisé en briques de champ, tandis que les espaces intérieurs tels que le vestibule, la cuisine, les cabinets et les salles de classe sont revêtus de carrelage en carreaux belges noirs. La couverture repose sur des pannes, assurant une toiture simple et fonctionnelle. Les plans, dressés le 30 janvier 1879 par l'architecte départemental Van Den Bulcke, montrent une organisation rationnelle avec circulation des élèves et séparation des espaces pédagogiques et domestiques (ill.).

Dès 1882, la commune sollicite des autorisations pour des travaux complémentaires afin d'améliorer le confort et la fonctionnalité de l'école. Ces travaux comprennent la construction d'un trottoir le long du mur de la galerie, la réalisation d'un plancher dans le grenier, la plantation d'une haie de clôture et le complément de matériel scolaire. Le coût de ces travaux est de 970 francs et leur exécution est confiée aux mêmes professionnels que pour la construction initiale. La réception a lieu la même année, consolidant l'ensemble des aménagements et confortant l'usage pédagogique du bâtiment. Aujourd'hui, l'école maternelle du Val de La Peene s'installe en ce lieu.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1882 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Adolphe Vandenbulcke (architecte départemental, attribution par source),
Claude Moisson (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le bâtiment sur rue se développe horizontalement sur un niveau principal, prolongé à droite par un volume plus élevé correspondant au logement, affirmé par un étage complet.

La façade est organisée selon une trame régulière. La partie gauche, correspondant à la salle de classe, présente une élévation simple à rez-de-chaussée, couverte d'une toiture à deux versants. Elle est percée de baies rectangulaires verticales, distribuées avec régularité et encadrées d'un décor sobre. Les ouvertures sont coiffées de linteaux légèrement cintrés ou soulignés d'un encadrement mouluré, et sont voutées en anse de panier surbaissés avec clé de voute saillante, traduisant une volonté d'ornementation mesurée. Un bandeau horizontal marque la séparation entre le niveau des baies et la corniche.

La partie droite se distingue par une élévation plus développée. Elle s'élève sur deux niveaux et adopte une composition plus monumentale, marquée par une travée centrale accentuée. La porte d'entrée, située au rez-de-chaussée, est surmontée d'une baie à l'étage, créant un axe vertical affirmé. Les fenêtres de l'étage reprennent le vocabulaire observé, celles du rez-de-chaussée présentent une reprise récente.

Un entablement continu et une corniche moulurée couronnent l'ensemble de la façade, unifiant les deux volumes malgré leur différence de hauteur. Le jeu des toitures contribue à la hiérarchie des parties : toiture simple pour la salle de classe, volume plus affirmé pour le logement, dont la couverture plus élevée accentue la verticalité. La présence de deux souches de cheminées à chaque pignon affirme l'usage d'habitation.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : toit à deux pans de plan massé, pignon découvert

Statut, intérêt et protection

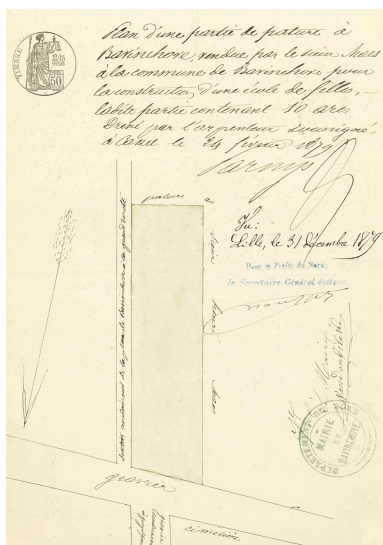
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série O ; 2 O 54 : 54/1-74. **Affaires communales - Bavinchove.**
AD Nord

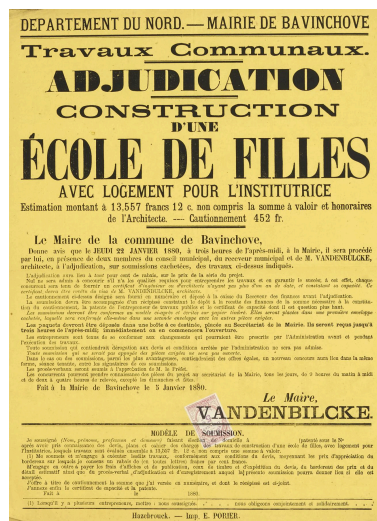
Illustrations



Plan parcellaire de l'école de filles, "achat d'un terrain à Maes", 1879 (AD Nord : 2 O 54 / 9).
Repro. Delphine Volto Jourdan



Commune de Bavinchove, construction d'une école de filles, plans et coupes, dressé par Van Den Bulcke, architecte départemental, le 30 janvier 1879 (AD Nord : 2 O 54 / 27).
Repro. Delphine Volto Jourdan, Autr. Adolphe Vandembulcke
IVR32_20255900598NUCA



Construction d'une école de filles, affiche d'adjudication, 22 janvier 1880 (AD Nord : 2 O 54 / 27).
Repro. Delphine Volto Jourdan

IVR32_20255900588NUCA



Vue aérienne de l'école.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255901418NUCA



Façade sur rue.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900407NUCA

IVR32_20255900597NUCA



Façade sur rue, vue
depuis le nord-ouest.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900406NUCA

Dossiers liés

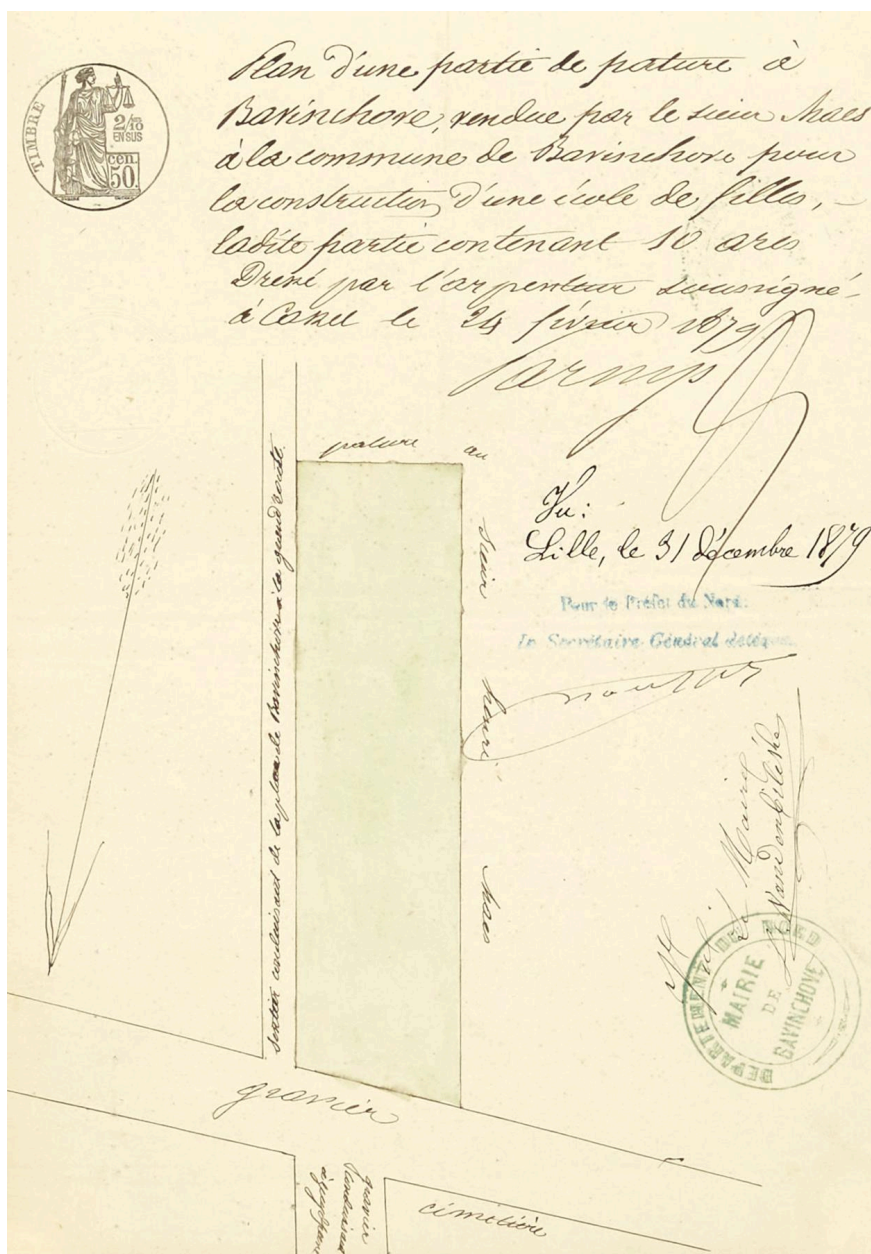
Dossiers de synthèse :

Le canton de Cassel : le territoire de la commune de Bavinchove (IA59005737) Hauts-de-France, Nord, Bavinchove

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Nicolas Tachet

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan parcellaire de l'école de filles, "achat d'un terrain à Maes", 1879 (AD Nord : 2 O 54 / 9).

Référence du document reproduit :

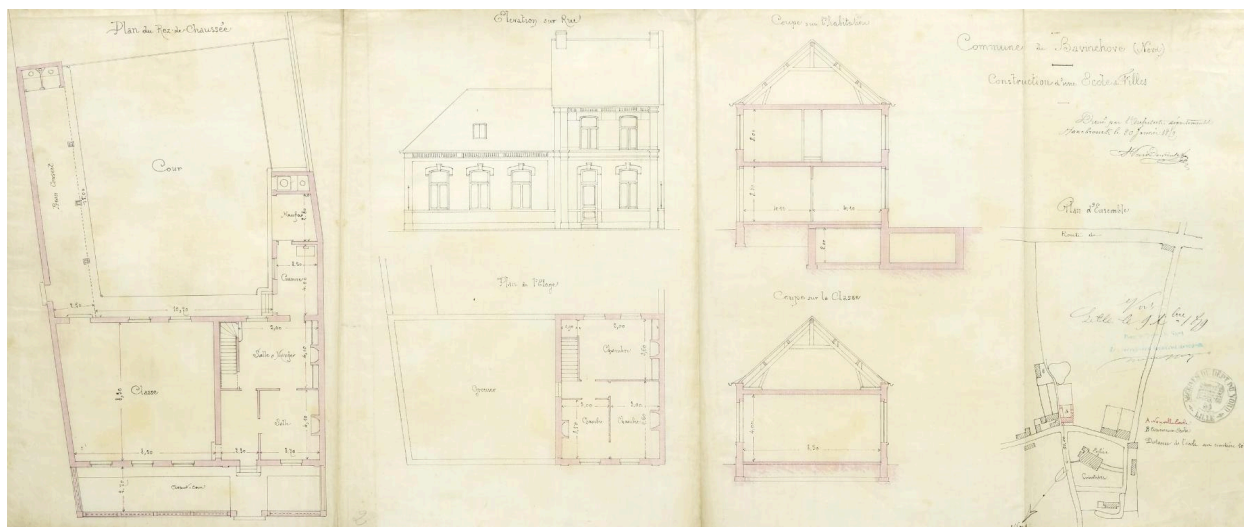
- AD Nord. Série O ; 2 O 54 : 54/1-74. **Affaires communales - Bavincrove.**
AD Nord

IVR32_20255900588NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Bavinchove, construction d'une école de filles, plans et coupes, dressé par Van Den Bulcke, architecte départemental, le 30 janvier 1879 (AD Nord : 2 O 54 / 27).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Série O ; 2 O 54 : 54/1-74. **Affaires communales - Bavinchove.**
AD Nord

IVR32_20255900598NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto Jourdan

Auteur du document reproduit : Adolphe Vandenbulcke

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

DEPARTEMENT DU NORD. — MAIRIE DE BAVINCROVE

Travaux Communaux.

ADJUDICATION

CONSTRUCTION

D'UNE

ÉCOLE DE FILLES

AVEC LOGEMENT POUR L'INSTITUTRICE

Estimation montant à 13,557 francs 12 c. non compris la somme à valoir et honoraires de l'Architecte. --- Cautionnement 452 fr.

Le Maire de la commune de Bavincrove,

Donne avis que le **JEUDI 22 JANVIER 1880**, à trois heures de l'après-midi, à la Mairie, il sera procédé par lui, en présence de deux membres du conseil municipal, du receveur municipal et de **M. VANDENBULCKE**, architecte, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux ci-dessus indiqués.

L'adjudication aura lieu à tant pour cent de rabais, sur le prix de la série du projet.

Nul ne sera admis à concourir s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux et en garantir le succès; à cet effet, chaque concurrent sera tenu de fournir un *certificat d'ingénieur ou d'architecte n'ayant pas plus d'un an de date, et constatant sa capacité. Ce certificat devra être revêtu du visa de M. VANDENBULCKE, architecte.*

Le cautionnement ci-dessus désigné sera fourni en numéraire et déposé à la caisse du Receveur des finances avant l'adjudication.

La soumission devra être accompagnée d'un récépissé constatant le dépôt à la recette des finances de la somme nécessaire à la constitution du cautionnement, la patente de l'entrepreneur de travaux publics et le certificat de capacité dont il est question plus haut.

Les soumissions devront être conformes au modèle ci-après et écrites sur papier timbré. Elles seront placées dans une première enveloppe cachetée, laquelle sera renfermée elle-même dans une seconde enveloppe avec les autres pièces exigées.

Les paquets devront être déposés dans une boîte à ce destinée, placée au **Secrétariat de la Mairie**. Ils seront reçus jusqu'à trois heures de l'après-midi; immédiatement on en commencera l'ouverture.

Les entrepreneurs sont tenus de se conformer aux changements qui pourraient être prescrits par l'Administration avant et pendant l'exécution des travaux.

Toute soumission qui contiendrait dérogation aux devis et conditions arrêtés par l'Administration ne sera pas admise.

Toute soumission qui ne serait pas appuyée des pièces exigées ne sera pas ouverte.

Dans le cas où des soumissions, parmi les plus avantageuses, contiendraient des offres égales, un nouveau concours aura lieu dans la même forme, séance tenante, entre les signataires de ces soumissions.

Les procès-verbaux seront soumis à l'approbation de M. le Préfet.

Les concurrents pourront prendre connaissance des pièces du projet au secrétariat de la Mairie, tous les jours, de 9 heures du matin à midi et de deux à quatre heures de relevée, excepté les dimanches et fêtes.

Fait à la Mairie de Bavincrove le 5 Janvier 1880.

Le Maire,
VANDENBILCKE.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (Nom, prénoms, profession et demeure) faisant résidence de domicile à (patentié sous le N° après avoir pris connaissance des devis, plans et cahier des charges des travaux de construction d'une école de filles, avec logement pour l'institutrice, lesquels travaux sont évalués ensemble à 13,557 fr. 12 c. non compris une somme à valoir.

(1) Me soumetts et m'engage à exécuter lesdits travaux, conformément aux conditions du devis, moyennant les prix d'appréciation du bordereau sur lesquels je consens un rabais de (en toutes lettres) francs par cent francs.

M'engage en outre à payer les frais d'affiches et de publication, ceux de timbre et d'expédition du devis, du bordereau des prix et du détail estimatif ainsi que du procès-verbal d'adjudication et d'enregistrement auquel la présente soumission pourra donner lieu si elle est acceptée.

J'offre à titre de cautionnement la somme que j'ai versée en numéraire, et dont le récépissé est ci-joint.

J'annexe enfin le certificat de capacité et la patente.

Fait à le 1880.

(1) Lorsqu'il y a plusieurs entrepreneurs, mettre : nous soussignés. . . nous obligeons conjointement et solidairement. . .

Hazebrouck. — Imp. E. PORIER.

Construction d'une école de filles, affiche d'adjudication, 22 janvier 1880 (AD Nord : 2 O 54 / 27).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Série O ; 2 O 54 : 54/1-74. **Affaires communales - Bavincrove.**
AD Nord

IVR32_20255900597NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de l'école.

IVR32_20255901418NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur rue.

IVR32_20255900407NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur rue, vue depuis le nord-ouest.

IVR32_20255900406NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation